

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 22

L'an deux mille vingt-trois,
Le 23 mars à 17h00

En Exercice : 22
Présents : 13
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle associative de Cravant-les-Côteaux sous la présidence de **Monsieur Claude BORDIER**

Date de convocation : 14/03/2023

PRESENTS :

Denis FOUCHE – Didier GODOY – Denis MOUTARDIER – Claude BORDIER – Paul TULASNE – Serge MOREAU – Thierry BRUNET – Florence BOUILLIER – Aurélie ROCHER – Pascal BLANCHARD – Laurent RAINEAU

OBJET :

Absents excusés avec procuration :

Francis DESBOURDES représenté par Pascal BLANCHARD

**Affectation du résultat
2022**

Absents excusés :

Christophe BAUDRY - Christian PIMBERT - Francis DESBOURDES - Michel CHAMPIGNY - Nadège ARNAULT - Etienne MARTEGOUTTE
Isabelle RAIMOND PAVERO

Absents :

Jean Luc DUPONT – Sophie LAGREE – Franck CHARTIER

Monsieur Claude BORDIER après la présentation du compte administratif informe que le résultat du Budget principal 2022 en fonctionnement est de 38 247.18€ et en investissement de 3 359.10€. L'affectation des résultats est donc proposée pour un montant de 38247.18€ en section de fonctionnement et 3 359.10€ en section d'investissement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Le Comité Syndical :

- Valide l'affectation de résultat d'un montant de 38 247.18€ en section de fonctionnement et 3 359.10€ sur le Budget principal 2022.

Pour extrait conforme,
Le Président de séance

Claude BORDIER

